

EN ROUTE POUR L'AN 2000

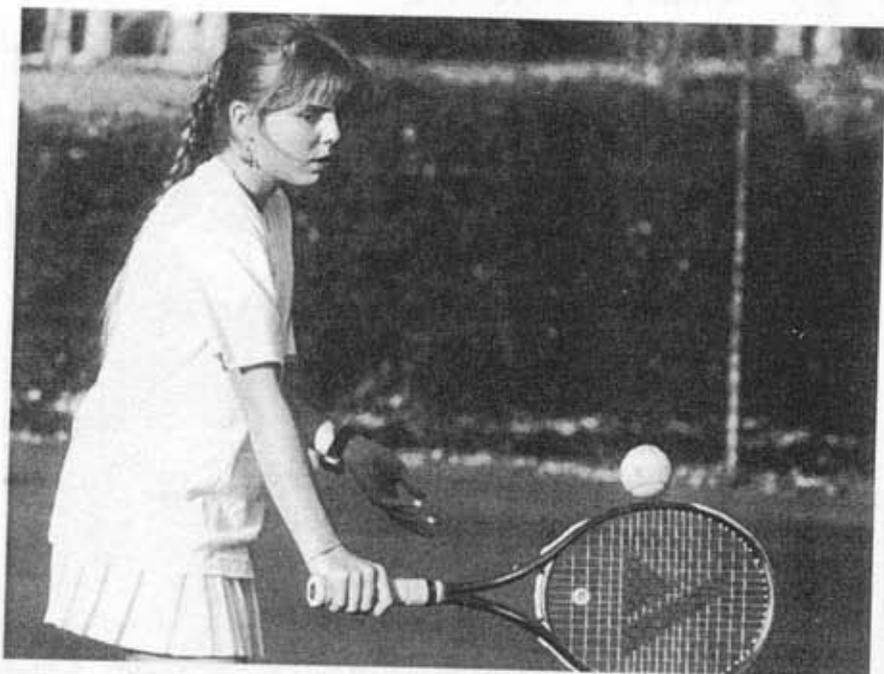
Il est sans doute beaucoup trop tôt pour mesurer aujourd'hui déjà les effets concrets de l'aventure suisse en Coupe Davis. La divine surprise créée par nos représentants a laissé le pays dans un état second, partagé entre émerveillement et incrédulité.

Émerveillement d'abord devant le parcours étincelant de deux joueurs qui ont après tout fait toutes leurs classes entre Genève et Zurich. En match par équipes, les Suisses s'étaient pendant des décennies contentés d'une aimable figuration. Que Hollandais, Français, Brésiliens et surtout Américains aient dû s'incliner ou faire jeu égal avec les Helvètes constitue une première dans l'histoire du tennis. Incrédulité ensuite, parce que dans le monde sans illusions dans lequel nous vivons, cet exploit retentissant semble précisément en être une et devoir en rester là.

Ce sport n'est heureusement pas une science exacte et faire des pronostics sur des performances futures relève de la plus pure des élucubrations. Il n'en demeure pas moins que les itinéraires de Rosset et de Hlasek vont donner des idées, voire des ailes, à grand nombre de jeunes espoirs. Singulièrement sous nos contrées où la personnalité du champion genevois ne laisse plus personne indifférent.

Depuis une dizaine d'années, les juniors romands font régulièrement partie de l'élite du pays lors des joutes nationales. Ils ramassent des titres à la pelle, les meilleurs d'entre eux allant tenter leur chance à l'étranger. Même s'il est difficile de parler de modèle dans son cas, Marc Rosset, c'est indéniable, leur a montré la voie. Comme eux, il a suivi la filière suisse. Comme lui, ils souhaitent atteindre le sommet. Ils savent désormais que, pour l'un d'entre eux, le rêve est devenu réalité. Leur route vers l'an 2000 est toute tracée.

Philippe d'Espine



CAECILIA CHARBONNIER, championne suisse catégorie IV.

CHAMPIONNATS SUISSES JUNIORS

CAECILIA ET MATHIEU : PREMIER TITRE À LUCERNE

Décidément, les Genevois aiment s'illustrer dans les petites catégories. Heureux élus, Caecilia Charbonnier et Mathieu Aeschmann ont décroché fin janvier leur premier titre national à Lucerne.

Depuis la fin des années septante, Genève a l'art de décrocher des lauriers chez les plus petits. L'an dernier, Jun Kato et Alienor Tricerri avaient pour la première fois fait parler d'eux. Le dernier dimanche de janvier, dans la halle Pilatus de Kriens, ils ont cédé la vedette à deux nouveaux venus. Lauréats dans les catégories IV et III, Caecilia Charbonnier et Mathieu Aeschmann ont magnifiquement honoré leur sélection.

Ce double succès rejaillit sur le mouvement junior du TC Genève puisque l'un et l'autre en sont issus. Caecilia y est en très bonnes mains, puisqu'elle s'y entraîne sous la férule de Francine Oswald (quel meilleur exemple de combativité!) et Mathieu n'est pas en reste en bénéficiant des conseils avisés d'Andreas Hufschmid. Pour mieux faire connaissance avec cet espoir du tennis genevois, découvrez son portrait dans les pages suivantes. Concernant les succès répétés des Genevois mais aussi des Romands, dans ces catégories minimales, le «Smash magazine» vient d'établir dans son numéro de mars une intéressante statistique

démontrant que le mouvement junior romand, avec 16 299 éléments officiellement inscrits, se situe par le nombre au deuxième rang des régions du pays. Un chiffre que confirme Pierre-Alain Morard, coordinateur en chef des juniors romands, qui reconnaît volontiers mettre un accent tout particulier sur les classes d'âge les plus jeunes.

LES AUTRES PERFORMANCES

Autres performances remarquables de ces dernières joutes nationales, les places en quart de finale d'Anne-Katja Mange (cat. I), de Vanessa Blaser, Mathias Werren junior et Christophe Balley (cat. II) et de Marion Wallach (cat. IV). Monika Maj (cat. II) et Alessandra Retti (cat. III) sont parvenues en demi-finale. Quant à Laura Bao, elle aura constitué avec Caecilia Charbonnier la finale exclusivement genevoise de ces championnats. Un match très serré où Laura la cadette (onze ans) finit en trois sets par laisser le droit d'aïnesse à Caecilia (douze ans). A quand une revanche?